AMAP Les Gumes – Contrat Millet/Lentilles

Contenu du contrat:

Le présent contrat règle les modalités de vente et d'achat de millet et/ou lentilles issu de l'agriculture biologique, et permet de connaître la productrice partenaire.

Le millet(entier ou concassé)/les lentilles sont vendus en vrac, au volume. Tarif au volume : 4,50 € Millet (entier ou concassé) / 5,00 € les lentilles, un volume correspondant à 1 kg.

Par ce contrat, l'adhérent devient propriétaire des produits qui lui seront livrés.

>> L'adhésion à l'association «LES GUMES» est indispensable. <<<

Les distributions:

Les distributions ont lieu le Vendredi à la maison des associations de St Sébastien de 18h30 à 20h00 conformément au planning de livraisons disponibles sur le site de l'AMAP.

Engagements réciproques:

Les producteurs s'engagent :

- ✓ à fournir le millet et/ou les lentilles biologique lors de trois livraisons dans l'année : Novembre 2019, Février 2020, Mai 2020
- ✔ A cultiver dans le respect de la Charte des Amap: qualité sanitaire des produits, respect de la biodiversité et de l'environnement et selon les principes de l'agriculture biologique.

Je (l'adhérent) m'engage:

- ✓ à soutenir, pour la durée du contrat, l'exploitation dans sa démarche de production de produits issus de l'agriculture biologique.
- ✓ à venir ou à faire récupérer son millet/ses lentilles avec un contenant par type de produit lors de la distribution et est informé que tout colis non retiré lors des distributions est perdu et ne fera l'objet d'aucun remboursement.
- ✓ à respecter la Charte des AMAP et de par mon statut de membre, au règlement intérieur de l'AMAP LesGUMES(documents consultables sur le site de l'AMAP).

Le consommateur, faisant acte d'engagement solidaire avec les producteurs par avance de trésorerie, partage les risques liés aux intempéries ou autres fléaux agricoles, accepte de régler l'ensemble de la récolte par chèque à l'ordre des producteurs, datés du jour de l'engagement et remis à celui-ci le jour de la première distribution au plus tard.

Modalités de paiement

produits		Quantité Novembre 2019	Quantité Février 2020	Quantité Mai 2020	Qté totale	tarif	total
Millet entier	1 volume = environ 1 kg					4,50 €	€
Millet concassé	1 volume = environ 1 kg					4,50 €	€
Lentilles	1 volume = environ 1 kg					5,00 €	
						TOTAL DU	€

chèque à l'ordre de « GAEC SAINT-HUBERT» à remettre avec le contrat signé par l'adhérent.

<u>Fait à Saint Sébastien sur Loire, en</u>	exemplaire(s) le / /2019				
Nom de l'adhérent:		Producteurs:			
adresse :		Représentées par Annie ONG Adresse : St Hubert 44270 MACHECOUL Tel : 07 80 30 72 92 mail : chouin.annie@neuf.fr			
	Signature :	man . Grountarine Shearth			
téléphone :					
mail:					